

---

Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente  
du conseil municipal sur les services aux citoyens  
Jeudi 11 novembre 2010 à 18 h 30  
Centre de ressources communautaires Le 6767  
6767, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal

---

**COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

M. Jean-Marc Gibeau, président  
Arrondissement de Montréal-Nord

M. Étienne Brunet, vice-président  
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Ross Blackhurst  
Arrondissement de LaSalle

M. Harout Chitilian  
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Maurice Cohen  
Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Huguette Roy  
Arrondissement Le Sud-Ouest

Mme Michelle Zammit  
Arrondissement d'Anjou

**COMMISSAIRE ABSENT :**

M. Richard Ryan  
Arrondissement Le Plateau Mont-Royal

**COLLABORATEURS PRÉSENTS :**

M. Jonathan Lesage, président du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), accompagné de M. Martin Crépeau, coordonnateur du CjM; Mme Carie-Josée Cencig, responsable du soutien aux élus, Cabinet du maire et du Comité exécutif

**ASSISTANCE : 12 PERSONNES**

---

**1. Ouverture de la séance**

À 18 h 45, le président, M. Jean-Marc Gibeau, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et invite les commissaires à se présenter. Par la suite, il se présente à l'assemblée et décrit brièvement le mandat et le fonctionnement de la *Commission sur les services aux citoyens*.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de M. Harout Chitilian, appuyée par le vice-président, M. Étienne Brunet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal des quatre séances de l'assemblée publique itinérante tenues les 28 septembre, 6, 14 et 20 octobre 2010**

Sur une proposition de M. Harout Chitilian, appuyée par le président, M. Jean-Marc Gibeau, le procès-verbal des quatre séances de l'assemblée publique tenues les 28 septembre, 6, 14 et 20 octobre 2010 est adopté à l'unanimité.

---

Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente  
du conseil municipal sur les services aux citoyens  
Jeudi 11 novembre 2010 à 18 h 30  
Centre de ressources communautaires Le 6767  
6767, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal

---

**4. Les communications entre la Ville et les jeunes : *Information, services et participation citoyenne* – Adoption des recommandations**

Le président, M. Jean-Marc Gibeau, rappelle les différentes étapes de la consultation publique, remercie les participants pour leurs commentaires ainsi que pour la qualité de leurs interventions et fait lecture des recommandations proposées au conseil municipal à la suite de l'analyse des mémoires et commentaires des citoyens et citoyennes sur le sujet à l'étude :

**ACCÈS À L'INFORMATION**

**R-1**

Que la Ville de Montréal voit à faire la promotion de ses activités sur la voie publique.

**R-2**

Que la Ville de Montréal facilite l'utilisation d'Internet et du Web 2.0 à ses unités (listes d'envoi par courriel, pages *Facebook* et *Twitter*) afin d'assurer la visibilité des différentes activités de consultation publique et d'y convier les jeunes.

et

Que la Ville voit à optimiser sa présence sur les moteurs de recherche tel que *Google* en plus de promouvoir l'offre d'activités et de services municipaux en diffusant du contenu multimédia et des hyperliens destinés aux différents groupes de jeunes sur les différents sites fréquentés par ceux-ci.

**R-3**

Que la Ville de Montréal étudie la possibilité de diffuser des « données ouvertes »<sup>1</sup> dans des formats standardisés sur son portail Internet ainsi que sur les portails des arrondissements, selon les normes en vigueur dans ce domaine, et ce afin de permettre leur plus grande accessibilité.

**R-4**

Que la Ville de Montréal s'appuie sur ses collaborations avec les différents partenaires jeunesse pour relayer l'information aux différents groupes de jeunes plus marginalisés (jeunes de la rue, jeunes issus des communautés culturelles, etc).

**ÉDUCATION À LA PARTICIPATION CITOYENNE**

**R-5**

Que la Ville de Montréal recense les différents organismes qui œuvrent en matière d'éducation citoyenne auprès des jeunes, reconnaissant ainsi leur expertise, et qu'elle collabore à faire la promotion de leurs activités existantes avec les écoles primaires et secondaires auprès des commissions scolaires présentes sur son territoire (Par exemple : *Apprentis citoyens*, offerte par le *Centre d'histoire de Montréal* ; *Électeurs en herbe*, offerte par le *Forum jeunesse de l'Île de Montréal* et *Apathy is boring*, offerte par *La fabrique citoyenne*).

**DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

**R-6**

Que la Ville de Montréal invite son Conseil jeunesse, en collaboration avec les directions concernées, à organiser des rencontres annuelles entre les élus locaux, l'élu responsable du dossier jeunesse et les différents groupes de jeunes (12-16 ans, 16-20 ans, 20-25 ans et 25-30 ans) dans les lieux qu'ils fréquentent respectivement et aux moments où ils s'y trouvent, et ce dans l'objectif d'échanger sur des enjeux municipaux.

---

<sup>1</sup> Le processus d'ouverture des données a pour objectif de rendre les données publiques permanentes, libres de droits, facilement accessibles aux citoyens dans un format réutilisable et standardisé. Il est à noter que plusieurs grandes villes américaines et canadiennes ont déjà opté pour l'ouverture de leurs données.

#### **R-7**

Que la Ville de Montréal revoit la gouvernance de ses unités afin d'inclure des jeunes au sein des différents comités stratégiques et consultatifs, dont les comités consultatifs d'urbanisme ainsi que des conseils d'administration des sociétés paramunicipales, notamment sur les questions qui concernent l'aménagement du territoire.

### **IMAGE DE LA VILLE**

#### **R-8**

Que la Ville de Montréal innove et développe une image de marque (*branding*) dynamique qui soit perceptible par les jeunes, et ce sur l'ensemble de son territoire, en tablant sur la popularité de son logotype, la rosace, qui pourrait se présenter en différentes couleurs afin de catégoriser différents lieux municipaux et pour en marquer l'appartenance à la Ville par voie de simple affichage (la rosace de couleur bleue pourrait identifier les cours d'eau ; de couleur verte, les parcs, les grands parcs et les parcs nature ; de couleur jaune, les bâtiments historiques ; de couleur orangée, les centres communautaires et culturels, les bibliothèques, les musées et les centres sportifs et de loisirs ; etc.).

et

Que la Ville de Montréal élabore une campagne publicitaire corporative afin de faire la promotion de sa nouvelle image de marque.

### **SENTIMENT D'APPARTENANCE**

#### **R-9**

Que la Ville de Montréal mette sur pied un portail Internet novateur dédié aux jeunes, à l'image du portail jeunesse mis en ligne par le Service de police de la Ville de Montréal, et qu'elle y diffuse de l'information permettant aux jeunes de développer une meilleure compréhension des différents enjeux municipaux et d'en saisir l'intérêt.

#### **R-10**

Que la Ville de Montréal prévoit un mécanisme formel permettant l'apport de travaux d'étudiants universitaires aux grands projets Montréalais sous forme de concours.

#### **R-11**

Que la Ville de Montréal développe l'offre de projets jeunesse en s'inspirant des « *Paris Jeunes* »<sup>2</sup> (*talents, solidaires aventures et vacances*) mis sur pied par la Ville de Paris et qu'elle étudie la possibilité de mettre sur pied des centres de créativité sur la base du modèle parisien.

Sur une proposition de M. Maurice Cohen, appuyée par M. Harout Chitilian, les recommandations sont adoptées à la majorité.

Le vice-président, M. Étienne Brunet, annonce le dépôt d'un rapport minoritaire. Il mentionne qu'une proposition de recommandation s'avérant prioritaire pour l'Opposition officielle a été retirée du projet de recommandations final. Il déplore que ce retrait ait été effectué suite à la séance de travail préalable où les commissaires avaient convenu de façon unanime du projet de recommandations à déposer au conseil municipal. À son avis, il importe d'inclure aux recommandations le Bilan des priorités jeunesse 2009 et l'élaboration d'une politique jeunesse et c'est ce qui motive le dépôt d'un rapport minoritaire de l'Opposition officielle au rapport de la commission.

### **5. Période de questions et commentaires du public**

Sans objet.

### **6. Période de questions et commentaires des commissaires**

Sans objet.

---

<sup>2</sup> Les « Paris jeunes » sont des enveloppes qui permettent de soutenir financièrement un grand nombre de projets initiés par de jeunes Parisiens à hauteur d'un budget annuel global d'environ 500 000€.

---

Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente  
du conseil municipal sur les services aux citoyens  
Jeudi 11 novembre 2010 à 18 h 30  
Centre de ressources communautaires Le 6767  
6767, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal

---

### 7. Levée de la séance

Le président, M. Jean-Marc Gibeau, remercie l'assistance et annonce que la prochaine assemblée de la commission débutera sous peu, et ce dès 19 h, aujourd'hui même, et qu'il s'agit d'une consultation publique qui portera sur les orientations 2011-2015 du programme de propreté.

À 18 h 55, sur une proposition de M. Chitilian, appuyée par M. Blackhurst, la séance est levée.

---

**ADOPTÉ LE : 17 NOVEMBRE 2010**

*« original signé »*

---

Jean-Marc Gibeau  
Président

*« original signé »*

---

Nicole Paquette  
Secrétaire recherchiste